

Monsieur Pierre-André DURAND
Préfet de la Région Occitanie
1, place Saint Etienne
31038 Toulouse Cedex 09

Auzeville, le 11 décembre 2023

Objet : Consultation sur le projet de PAR7 Occitanie

Madame le Préfet,

Par courrier reçu le 16 octobre, vous sollicitez l'avis de la Chambre régionale d'agriculture sur le projet de programme régional d'actions visant à prévenir et réduire les pollutions par les nitrates d'origine agricole dans les zones vulnérables.

Au préalable, je souhaite vous exprimer combien, l'harmonisation nationale du taux d'argile à partir duquel les agriculteurs situés en zone vulnérable pourront déroger à l'obligation de couverts végétaux, introduite par le Plan d'action national publié le 30 janvier 2023, va être impactante pour les agriculteurs de la région. Passer de 25% à 31% va réduire très fortement les territoires où cette dérogation pourra être activée, alors que les spécificités des productions, des types de sol et de climat de notre région légitimaient cette adaptation. Il faut que les évolutions réglementaires puissent conserver une logique agronomique, en lien avec les contextes locaux, pour qu'elles soient comprises par les agriculteurs et les conseillers qui les accompagnent.

Concernant le projet de programme régional d'actions, vous trouverez en pièce-jointe l'avis de la Chambre régionale et nos demandes d'évolution du texte proposé. J'insiste sur les modalités de gestion mécanique des adventices lors des intercultures longues qui doivent permettre une mise en œuvre cohérente sur les dles politiques publiques sur les enjeux nitrates et réduction des produits phytosanitaires. J'insiste également sur les Zones d'actions renforcées. Si le captage de Pia (66) semble concerné par une contamination par les nitrates, les expertises hydrologiques conduites sur place ainsi que l'occupation du sol actuelle du champ captant, permettent d'éliminer l'origine agricole de ces nitrates. Nous en demandons par conséquent le non-classement en ZAR de ce captage.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques et propositions, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma haute considération.



Le Président,

Denis CARRETIER

Siège et site d'Auzeville
24, chemin de Borde Rouge
BP 22107 - Auzeville
31321 Castanet Tolosan Cedex
Tél : 05 61 75 26 00
Fax : 05 61 73 16 66
Siret : 130 021 603 00019
Email : accueil@occitanie.chambagri.fr

Site de Lattes
Mas de Saporta
Maison des agriculteurs
CS 30012
34875 Lattes Cedex
Tél : 04 67 20 88 63
Fax : 04 67 20 88 73
Siret : 130 021 603 00027